



GRUPE CASINO
S'engager pour chacun,
agir pour tous.

Compte Rendu

Réunion paritaire AG2R Prévoyance 28/11/2017

Représentants de Casino : Mrs Stéphane Buron , Jean-Claude Delmas et Benoit Noury

Pour la CFDT : Bruno Mesmin et Anne-Marie Coat

Présentation faite par Mr Arnaud ROUXEL et Emmanuel BOUCHET

Eléments extérieurs impactant les résultats du contrat Casino :

- baisse des taux d'actualisation à 0,50% - c'est-à-dire que pour chaque personne en fonction de son âge, pour 100€ l'AG2R doit prévoir de provisionner sur A+1 : 99,50€, au bout de 30 ans, la provision est de 86,10€...lorsque le taux était à 2% en 2013, pour la même somme initiale, l'obligation de provision à 30 ans était de 55,21€....

Eléments à venir

Baisse de cotisations sociales salariés maladie et chômage de 3.15 points

Augmentation de la CSG de 1.7

Gain net pour le salarié 1.45%

Impact sur le régime de (2 à 5%) de l'arrêt de travail sur la population des Cadres et AM (*le salaire net du salarié augmentant, l'obligation de compensation de la prévoyance aussi*)

Situation actuelle :

Le régime est toujours déficitaire, mais en amélioration.

Le taux sinistres/charges passe de 119,7% en 2015 à 117,9% en 2016...grâce aux indexations de 2016.

Les prévisions faites sur 2014 se sont avérées décalées, c'est donc une année à surveiller.

Une mauvaise année décès en 2016.

Pour que le régime soit à l'équilibre, il faudrait une indexation des taux de 7,5% à 9%.

Casino a fait un appel d'offres pour la Prévoyance au 30 juin 2017, **il n'y aura pas d'augmentation au 1er janvier 2018... reportée au 1er juillet 2018.**



Interventions CFDT :

Lors du passage de gestion de la prévoyance à la société AON, il y a eu des difficultés de fonctionnement. En effet, les équipes de magasins ou des sites n'avaient pas d'information sur les personnes à contacter, et nul ne savait les renseigner.

Il semblerait que ce soit réglé.

La CFDT, c'est faire.

30 novembre 2017